

## DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL (514) 849-4007  
TÉLÉCOPIE (514) 849-2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 décembre 2002

M. Jean-Noël Vallière, B. Sc. (Écon), Président de l'audience  
M<sup>e</sup> Benoît Pepin, LL. M., régisseur  
Mme. Francine Roy, M.B.A., régisseur  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Att. M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie

Re: Dossier RDÉ R-3501-2002.  
Approbation des investissements de 2003 d'Hydro-Québec Distribution  
Complément d'information relatif à la demande de participation de *Stratégies  
Énergétiques (S.É.)* et de l'*AQLPA*.

---

Monsieur le Président de l'audience,  
Madame et Monsieur les régisseurs,  
Madame la Secrétaire de la Régie,

Il nous fait plaisir de déposer le complément d'information suivant relatif à la demande de participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*AQLPA* au présent dossier.

Nous désirons attirer l'attention de la Régie sur certaines constatations qui ressortent de l'examen préliminaire du dossier tenu avec notre expert, Monsieur Dominique Égré:

- Au présent dossier, Hydro-Québec Distribution a demandé l'approbation d'une somme de **27,1 M\$** pour l'enfouissement du réseau souterrain en 2003 (Dossier R-3501-2002, Pièce HQD-1, Document 1, p. 17, tableau 4, daté du 26 novembre 2002).

- Or, exactement 7 jours plus tard, en réponse à la demande de renseignement SÉ-AQLPA-1-15 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'AQLPA, Hydro-Québec Distribution a affirmé que le budget annuel de l'enfouissement du réseau souterrain en 2003 était de **52 M\$** (Dossier R-3492-2002, Pièce HQD-10, Document 10, p. 15, tableau). Si l'on compare avec la pièce précédente du dossier R-3501-2002, on constate donc que 24,9 M\$ des 52 M\$ prévus ne sont maintenant plus demandés par Hydro-Québec.
- Les montants indiqués sont toutefois les mêmes, entre les deux pièces, en 2004 et 2005, mais varient de nouveau en 2006.

L'incompatibilité entre ces deux pièces d'Hydro-Québec Distribution, déposées à 7 jours d'intervalle dans deux dossiers différents, illustre que le budget de l'enfouissement du réseau est en train d'être révisé à la baisse pour une seconde année consécutive, et ce sans explication et dans un contexte où les hypothèses servant à l'établissement de ces projections sont encore inconnues.

Ces questions feront partie de nos questionnements et de nos représentations au présent dossier, telles que décrites dans notre demande de participation.

Pour les motifs exprimés à notre demande de participation et à la présente, nous croyons donc, avec respect, que la participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'AQLPA au présent dossier saura être utile à la Régie sur la question des montants prévus pour l'enfouissement du réseau. Tel qu'indiqué antérieurement, il s'agira d'une participation très clairement ciblée sur cette question.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Président de l'audience, Madame et Monsieur les régisseurs, Madame la Secrétaire de la Régie, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'AQLPA

c.c. La demanderesse.